

LE SARCOPHAGE DE POMPEIA IUDEA ET COSSUTIUS EUTYCLES

À propos d'une découverte récente faite à Arles

C'est avec un grand plaisir que nous, collègues et amis de Jean Guyon, lui dédions cette contribution consacrée à une découverte récente faite à Arles, qui regroupe plusieurs de ses centres d'intérêt. Évidemment Arles, ville à laquelle il est attaché à la fois par des liens familiaux que professionnels ; l'épigraphie, bien que nous nous situons encore durant le Haut-Empire, mais sans doute à sa fin ; le funéraire, sujet de la thèse de Jean Guyon, certes consacrée aux catacombes de Rome (mais est-ce que Rome n'est pas qu'une petite Arles, pour paraphraser Ausone ?) et enfin le religieux, base de tous ses travaux. Nous espérons que Jean qui a également enrichi le débat lors de la première présentation de nos recherches¹, trouvera dans cette étude l'expression de notre amitié et de notre admiration.

Le mercredi 20 mai 2009 le service archéologique du Musée Départemental de l'Arles Antique a reçu un appel du responsable d'un chantier de voirie conduit par la Société des Eaux d'Arles. Cet appel signalait la mise au jour d'un sarcophage durant des travaux d'installation du réseau de tout à l'égout sur le chemin de l'Ancienne Usine d'Engrais dans le quartier de Trinquetaille (fig. 1). Alain Genot, archéologue au service archéologique du musée, s'est immédiatement rendu sur place pour constater la découverte.

1. Cet article est le résultat d'un séminaire que nous avons organisé au mois de mars 2010 à la MMSH, dans le cadre du programme de recherches du Centre Camille Jullian : « Vivre dans la mémoire des Hommes. Monuments et sculptures funéraires ».



Fig. 1 – Situation de la zone fouillée (image Google Earth).

En accord avec le Service Régional de l'Archéologie, il a été convenu de dégager puis de prélever la pièce archéologique, apparemment isolée, afin de ne pas bloquer inutilement le chantier de voirie. L'intervention sur le terrain a duré trois jours et les travaux ont été rendus difficiles par la présence de la nappe phréatique.

LA DÉCOUVERTE

Les travaux réalisés consistaient en une tranchée linéaire de 1,30 m de large. La découverte du sarcophage s'est accompagnée d'une très forte dégradation de ce dernier, puisque l'engin a détruit une grande partie de la cuve dans sa partie ouest. L'observation réalisée lors de la première intervention a permis de prélever des éléments ostéologiques encore en place dans la cuve (un crâne disposé au niveau des pieds dans l'angle sud-est) ainsi que de très nombreux fragments dans les déblais des travaux. La sépulture mise au jour (SP 01), orientée nord-ouest/sud-est, est un sarcophage double



Fig. 2 – Préparation de l'extraction du sarcophage SP 01. A gauche SP02. Vue du nord-ouest (cl. A. Genot).

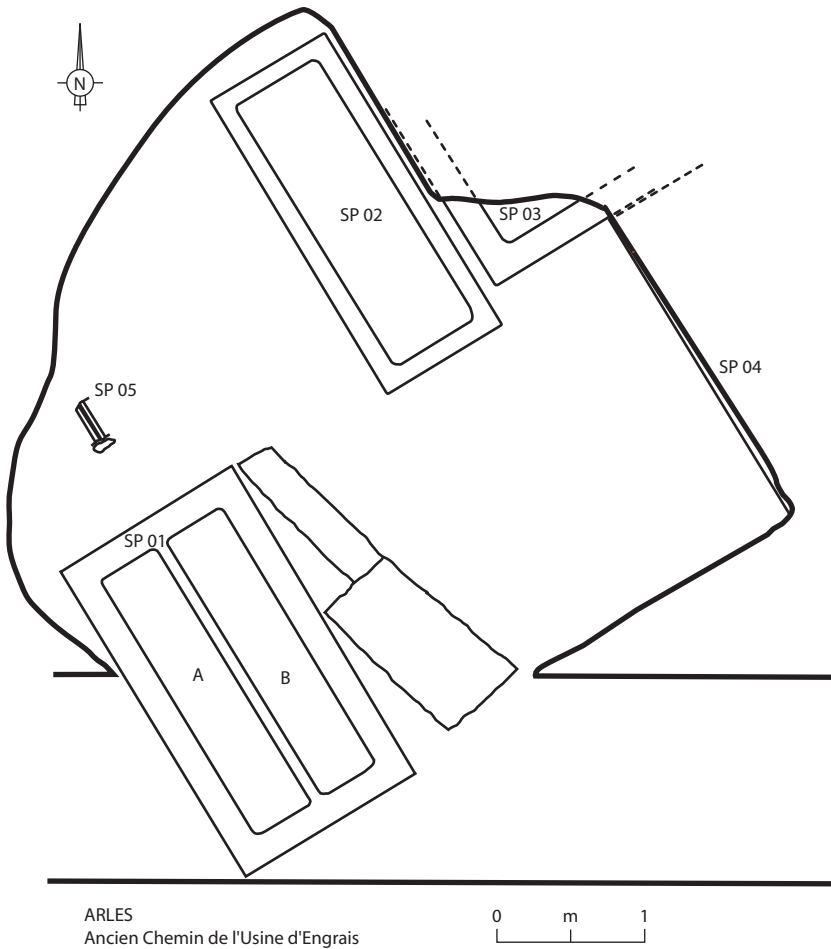


Fig. 3 – Plan des vestiges mis au jour (relevé et DAO A. Genot).

sculpté dans un calcaire tendre local. Dépourvue de couvercle au moment de sa découverte, la tombe comporte deux compartiments séparés par une cloison. Si l'alvéole ouest a été très fortement dégradé par les travaux, la partie est nous est en revanche parvenue intacte. Les travaux d'élargissement de la tranchée destinés à dégager le sarcophage ont révélé une zone d'inhumation plus vaste s'étendant vers le nord (fig. 2 et 3). Le niveau très élevé de la nappe phréatique (qui devait en permanence être pompée) n'a pas permis de réaliser des observations systématiques, mais dans un secteur très restreint, au moins quatre autres tombes ont été identifiées : trois en sarcophage et une sous tuiles. Le sédiment encaissant était uniquement constitué de limons et il n'a pas été possible d'identifier de couche.

Pour pouvoir dégager le sarcophage SP 01 et ainsi libérer le chantier de travaux publics, il a été nécessaire de prélever un fond de cuve de sarcophage (SP 02) qui gênait la manœuvre des engins de chantier. Ce prélèvement effectué, il a été possible d'entamer le dégagement de la cuve du sarcophage double. C'est lors de cette opération qu'est apparue une inscription sur la face est de la cuve. Il s'agit d'une inscription simple énonçant vraisemblablement les noms des deux défunts : POMPEIAE IVDEAE ET COSSVTIVS EVTYCLES (cf. *infra*). Les opérations de prélèvement ont été réalisées grâce à la grande disponibilité de la Société des Eaux d'Arles² qui a mobilisé des moyens techniques importants, tant pour arracher le sarcophage aux limons détremés – le sarcophage avait en effet fait naufrage après un week-end sans pompage de la nappe phréatique –, que pour le convoier au musée.

Si la surveillance du reste du linéaire n'a révélé aucun vestige archéologique, la connivence établie avec les ouvriers du chantier a permis d'apprendre que d'autres éléments – notamment une inscription funéraire – avaient précédemment été mis au jour.

La fouille du sarcophage, conduite sous l'autorité de Bruno Bizot, a été réalisée au Musée Départemental Arles Antique sur une durée de trois semaines en septembre et octobre 2009.

La *cognomen* de la défunte – IVDEA – nous a d'autre part amenés à ouvrir une enquête concernant la présence de noms juifs sur les sarcophages dans l'empire occidental (cf. *infra* 3).

La place de cette découverte parmi les nécropoles arlésiennes

Le moins que l'on puisse dire est que cette découverte nous a surpris par sa localisation. Il s'agit en effet d'une observation isolée, puisque la surveillance du reste de la tranchée n'a pas donné le moindre indice d'autres tombes, ni même d'une quelconque occupation antique ou plus récente. En ce sens, elle semble confirmer des observations faites lors de plusieurs diagnostics archéologiques, qui ont montré l'absence de tout vestige dès que l'on s'éloigne du Rhône. En effet, les découvertes funéraires les plus proches se trouvent à

2. Les auteurs remercient chaleureusement R. Casaburi, PDG, ainsi que A. Poncet, directeur de la SEA. Nos remerciements vont également à l'ensemble des personnels techniques présents sur site, pour leur écoute, leur disponibilité et leur efficacité.

environ 300 m au sud-est, le long de l'avenue de Camargue (fig. 4), où en 1974 a été observé un mausolée avec trois sarcophages en marbre, datables du début du IV^e siècle³. On se trouve d'autre part à 550 m au sud-ouest de la chapelle Saint-Genest, qui semble se situer à la limite occidentale d'une nécropole tardive ; des sondages importants directement à l'ouest de la chapelle notamment ont en effet démontré la quasi-absence de tombes⁴.

Il paraît donc exclu de rapporter la découverte de quelques tombes du chemin de l'Ancienne Usine d'Engrais à une vaste nécropole périurbaine, telles qu'on les connaît surtout sur la rive gauche, aussi bien au sud-est de la ville⁵ (la nécropole des Alysamps) qu'au sud-ouest⁶ (la nécropole du cirque romain, ou du Plan du Bourg). Dans les deux cas, il s'agit de nécropoles densément utilisées et sur la longue durée. En l'absence d'observations précises, on connaît moins bien la troisième nécropole de la rive gauche, à la sortie nord de la ville, mais qui doit *a priori* être comparable⁷.

La situation à Trinquetaille est différente et les découvertes récentes sont rares. Des mentions anciennes signalent à de très nombreuses reprises la présence de sarcophages dans le lit du Rhône, au quartier dit de la Pointe, *a priori* au nord de la route qui partait du pont romain en direction de Nîmes⁸. Des observations récentes mettent certes en doute la datation traditionnelle du I^{er} siècle de ce pont, qui semblerait être plutôt du IV^e siècle, mais la présence d'un pont antérieur n'est pas exclue⁹. Les sarcophages sont en tout cas datables du II^e et surtout du III^e siècle, sur la base des inscriptions conservées.

Quant à la nécropole du sud-ouest, dite nécropole du chemin de la Triquette ou de Saint-Genest, la situation est bien plus compliquée. On suppose en effet depuis les travaux de la Gare Maritime, en 1874-1875, qu'une nécropole se trouvait à l'emplacement de cette gare, en particulier grâce à la découverte

3. Jean-Maurice ROUQUETTE, « Trois nouveaux sarcophages chrétiens de Trinquetaille (Arles) », dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1974, p. 254-277 ; Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles, Crau, Camargue 13/5. Carte archéologique de la Gaule 13,5*, Paris, 2008, 345*, p. 686-688.

4. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, 327*, p. 673.

5. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, 182*-208*, p. 506-584.

6. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, 134*-139*, p. 429-451.

7. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, 225*-237*, p. 592-594.

8. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, 257*, p. 611-619.

9. Bruno BIZOT, Marc HEIJMANS, Mireille PROVENSAL, Hélène BRUNETON, Guillaume RACCASI, Michel BONIFAY, « Le Pont de bateau antique et les rives du Rhône. Quelques nouveaux éléments », dans Luc LONG, Pascale PICARD dir., *César, le Rhône pour mémoire*, Arles, 2009, p. 196-203.

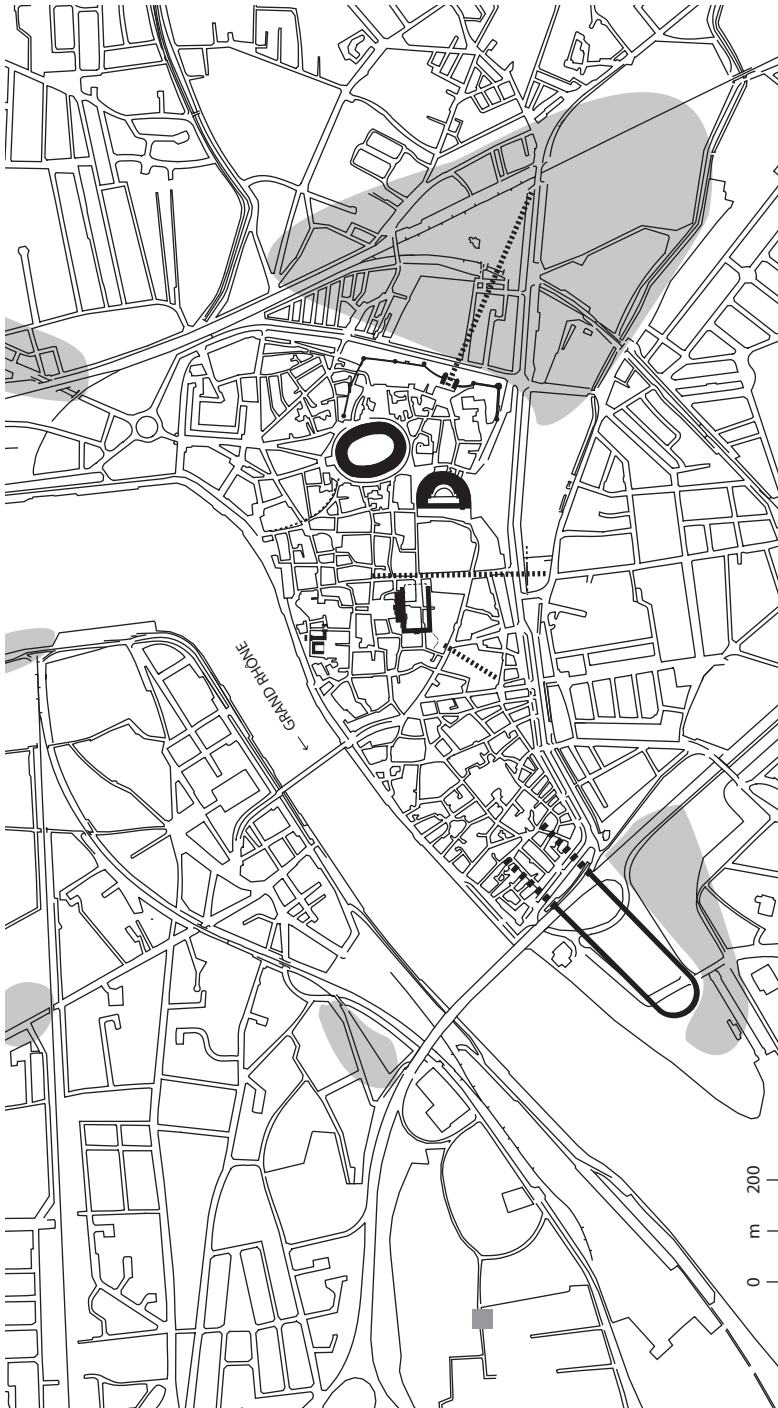


Fig. 4 – La zone de fouille et l’implantation des nécropoles artésiennes (plan M. Heijmans).

d'une petite vingtaine de stèles funéraires, pour l'essentiel datable du II^e siècle¹⁰. L'interprétation est peut-être hâtive, car les stèles, avec d'autres objets funéraires, ont été trouvées dans les emprunts de matériaux réalisés à proximité de la gare Maritime pour établir les voies ferrées. Par ailleurs, au même emplacement, un diagnostic archéologique, conduit par Philippe Mellinand – INRAP – venant juste de s'achever confirme l'absence de sépultures à cet endroit.

Les éléments funéraires dans ce secteur ne sont toutefois pas absents. Toujours dans le cadre des travaux de la Gare de Camargue, en 1891, a été trouvé le sarcophage de Phèdre et Hippolyte, également dans une caisse d'emprunt¹¹. Cette découverte semble avoir eu lieu plus à l'ouest de la Gare Maritime, mais la localisation exacte demeure inconnue; la même année, un couvercle de sarcophage a été trouvé à 50 m du fleuve, plus en aval de la Gare Maritime¹². On a plus de certitudes pour des découvertes plus récentes, directement au sud et à l'est de la chapelle de Saint-Genest, à environ 300 m de la rive, où des sarcophages et des tombes en amphores, datables de l'Antiquité tardive, témoignent du développement du culte de Genès à partir de la fin du IV^e siècle¹³.

Cet inventaire rapide montre qu'il reste difficile de définir les contours de la nécropole de Saint-Genest. Dans l'état actuel de nos connaissances, au lieu d'une nécropole dense, il faut plutôt imaginer des zones funéraires dispersées, peut-être implantées dans des secteurs un peu plus élevés que les autres, afin de rester à l'abri des inondations. Malheureusement, les fouilles anciennes ne permettent pas de connaître les altitudes des vestiges. De ce fait, cette découverte récente est d'autant plus importante.

LE SARCOPHAGE DOUBLE

Le sarcophage en question (fig. 5) est taillé dans le calcaire jaunâtre local, assez fréquemment utilisé à Arles pour des sarcophages¹⁴. De dimensions assez importantes¹⁵, son intérieur est aménagé en deux compartiments de largeur presque

10. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, 334*, p. 677-680.

11. Vassiliki GAGGADIS-ROBIN, *Les Sarcophages païens du Musée de l'Arles antique*, Arles, 2005, p. 72-90, n° 14; Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, 336*, p. 681.

12. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, 349*, p. 690.

13. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, 324*-327*, p. 671-673.

14. Vassiliki GAGGADIS-ROBIN, *Les Sarcophages païens...*, *op. cit.*, p. 259-262, 291.

15. H. 89 cm; L. 237 cm; l. 133 cm; épaisseur des parois 19 cm.

égale¹⁶, pour recevoir deux corps (fig. 6). Le sarcophage est dépourvu de tout décor. Toutes ses faces portent les traces des coups portés par le marteau taillant qui a servi pour équarrir la cuve, dirigés du haut à droite vers le bas à gauche. Un rebord (fig. 7) a été aménagé sur le bord de la cuve pour caler le couvercle.

Sur la face principale (placée à l'est) un cartouche (fig. 8) a été partiellement gravé pour recevoir l'épithaphe. Deux lignes verticales incisées assez profondément ont délimité la largeur du cartouche, surface qui a été aplanie par la suite,

Fig. 5 – Vue de la face est du sarcophage SP01 (cl. Ph. Groscaux, Centre Camille Jullian, CNRS, Université de Provence).



Fig. 6 – Vue zénithale du sarcophage SP01 et des premiers niveaux de remplissage. En haut l'alvéole A, en bas l'alvéole B (cl. A. Genot).

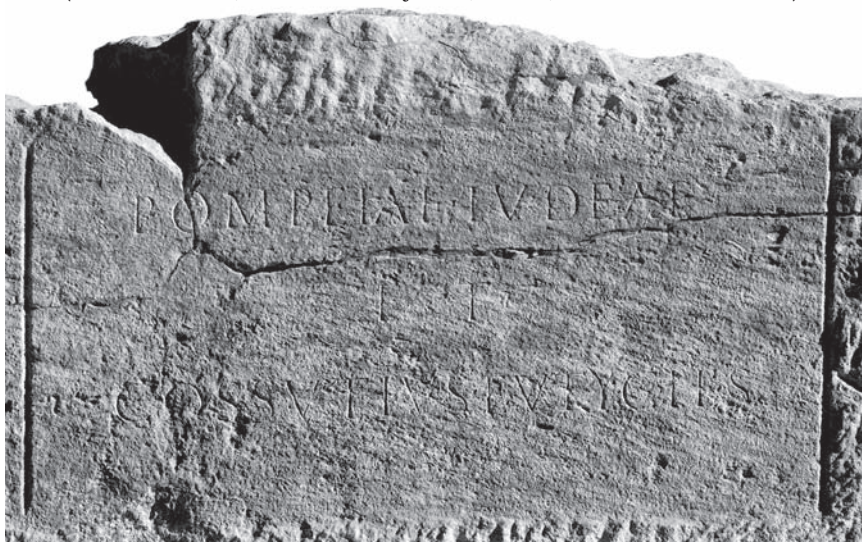


alors qu'il n'y a pas de trace des lignes horizontales. Seule la queue d'aronde de gauche a été complètement gravée. La largeur intérieure de la cuve a été partagée en deux par une paroi médiane de 9 cm d'épaisseur. Un coussin céphalique a été aménagé sur l'extrémité droite (située au nord-ouest) de la cuve dans chaque compartiment pour y placer les têtes des défunts. L'aspect fruste de cette cuve simple, contraste avec la gravure soignée de l'épitaophe.

Fig. 7 – Vue de détail du rebord supérieur de la SP01 (cl. Ph. Groscaux, Centre Camille Jullian, CNRS, Université de Provence).



Fig. 8 – Cartouche à inscription de la face est du sarcophage SP01 (cl. Ph. Groscaux, Centre Camille Jullian, CNRS, Université de Provence).



Comblement et utilisation du sarcophage double

Profitant que le sarcophage a été extrait et transporté au Musée Départemental Arles Antique, il a été possible de procéder à la fouille de ce qu'il subsistait du comblement des deux compartiments ainsi qu'à des relevés de détail. À la demande du musée, les squelettes se rapportant aux premiers occupants de la tombe n'ont pas été prélevés.

L'état de conservation de ce vestige est assez moyen. Un quart du sarcophage, soit un peu plus d'une demi-alvéole, a été détruit par les terrassements. Par convention, cette alvéole, située à l'ouest au moment de la découverte, a été appelée alvéole A. Le compartiment opposé, alvéole B, portant l'inscription, est en revanche quasiment complet, seule la partie supérieure des parois a été altérée au cours des travaux mais aussi antérieurement, comme le laisse supposer le colmatage ancien des fissures et éclats par un limon compact. De ce fait, la surface recevant le couvercle n'est plus conservée que sur une vingtaine de centimètres de longueur.

Le comblement des deux compartiments de la sépulture est constitué d'un limon argileux enrobant des matériaux – tuiles, éclats de calcaire – de dimensions inférieures ou égales à une dizaine de centimètres (fig. 6). Les vingt centimètres supérieurs de ce comblement présentent une forte densité d'éclats de calcaire auxquels se mêlent des os humains fragmentés de forte section (diaphyses de grands os longs). Ces éléments ne présentent généralement pas ou très peu de pendage. Plus bas, les matériaux demeurent de même nature, mais le nombre d'os humains augmente nettement tandis que celui des fragments de calcaire et des artefacts diminue. Les quinze centimètres inférieurs du comblement présentent toujours le même sédiment encaissant mais les matériaux alloènes sont rares et de plus petites dimensions (1 à 3 centimètres). En revanche, à ce niveau, la disposition du matériel anthropologique présent dans ces couches est différente d'une alvéole à l'autre.

Alvéole A

Au chevet de la tombe, la seule partie ayant pu être fouillée, le sédiment limoneux enrobe un nombre important de fragments d'ossements disposés sans ordre apparent et affectant des pendages divers. Des fragments de tuiles et quelques éclats de calcaire sont encore présents.



Fig. 9 – Défunt de l'alvéole A (cl. B. Bizot).

Le matériel anthropologique est pratiquement absent de l'extrémité nord de la tombe qui comporte un coussin céphalique de forte hauteur (de 4 à 18 cm) incliné vers le sud. Les os sont concentrés au pied de ce relief. Il s'agit pour l'essentiel d'os longs d'adultes très fragmentés et en position secondaire. L'inventaire des pièces anthropologiques fait apparaître que les restes d'au moins cinq individus adultes sont représentés par des extrémités proximales d'humérus droits dans ce compartiment. Les restes de sujets immatures sont en revanche plus rares, 6 vestiges pour 83 se rapportant à des adultes ; deux maxillaires représentent chacun un sujet d'une douzaine d'années.

Dans la partie inférieure du remplissage, la fouille a été interrompue au niveau d'apparition de segments anatomiques en connexion (six vertèbres thoraciques, quatre vertèbres lombaires et un groupe de quatre côtes gauches). La position de quelques autres os présente également une certaine cohérence anatomique (fig. 9). Il s'agit d'ensembles constitués de l'hémi-ceinture scapulaire droite dont les os, en position secondaire, sont demeurés proches de l'extrémité proximale de l'humérus droit, du crâne et de la mandibule, eux aussi en position secondaire, mais reposant à proximité l'un de l'autre, ainsi que de l'os coxal gauche, apparaissant par sa face antérieure et jouxtant l'extrémité proximale

d'un fémur dont la position, face à l'*acetabulum*, suggère une connexion. Le sacrum est quant à lui près de l'os coxal gauche et en position verticale. Ces éléments ne reposent pas sur le fond de la cuve mais sont pris dans une couche d'environ cinq centimètres de limon, riche en petits os.

Il est difficile de proposer une interprétation à partir de la disposition de ces restes qui, d'après leur maturation et leur morphologie, appartiennent vraisemblablement au même sujet. Deux faits doivent être pris en compte. D'une part, la disposition des os demeurés en connexion ou présentant un agencement anatomiquement cohérent évoque le déplacement en masse d'un squelette en connexion vers l'extrémité nord du compartiment. D'autre part, il est clair que la scapula droite comme le crâne, ne suivent pas ce mouvement d'ensemble. Le bloc crânien a roulé vers le sud, probablement en raison de la forte pente du coussin céphalique; il repose au sommet de l'ensemble d'os mentionné plus haut. La scapula, reposant pour sa part sur le fond de la cuve, a opéré une rotation médio-latérale de 90° dont l'origine n'est pas connue.

La disposition de ces vestiges laisse supposer que le compartiment ouest a reçu au moins un corps en connexion disposé en décubitus dorsal, la tête au nord. Il s'agit d'un adulte mature ou sénile probablement de sexe masculin¹⁷. La présence de limon sous-jacent aux os considérés montre qu'il n'est pas certain que ce corps reposait sur le fond de la cuve. Le squelette a subi des remaniements de deux ordres: une mobilisation du crâne qui a roulé vers le sud et une contraction du sud vers le nord de l'ensemble du squelette post-crânien. Si la première mobilisation trouve son origine dans la nature même de la tombe qui comporte un coussin céphalique très incliné, la seconde est d'un tout autre ordre et présuppose que l'ensemble a été repoussé en un seul bloc fortuitement ou à la suite d'une action délibérée. Étant donné que le sens de ces déplacements, du sud vers le nord, concorde avec le sens de progression des terrassements ayant entraîné la destruction de la partie sud de l'alvéole, il est difficile de déterminer si ce mouvement d'ensemble est antérieur à cette action ou s'il en est l'une des conséquences.

17. D'après les critères de Jaroslav BRUZEK, *Fiabilité de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de doctorat, Museum national d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, Paris, 1991, observations *in situ*: grande échancrure sciatique fermée. Les incisives du maxillaire sont usées, perte des molaires et prémolaires et résorption des alvéoles dentaires.

Alvéole B

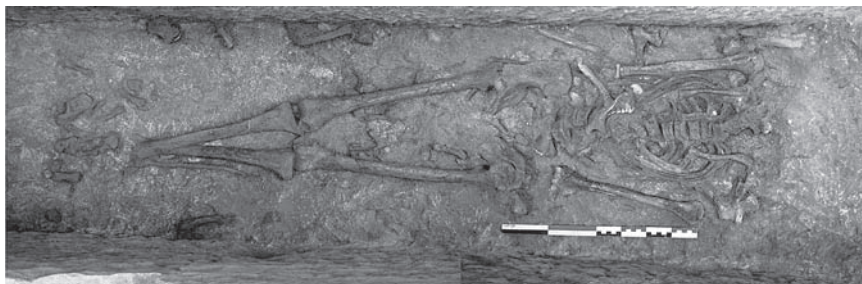
Les os humains en position secondaire, plus nombreux, apparaissent dispersés sans ordre apparent dans l'ensemble de la tombe. La grande majorité d'entre eux repose à plat. Seul un os coxal, appuyé contre la paroi médiane, est vertical. Les plus gros éléments, essentiellement des diaphyses d'os longs, apparaissent plutôt en partie supérieure d'une couche limoneuse enrobant le squelette en connexion. Des os de plus petites dimensions ont été rencontrés à différents niveaux dans le limon.

L'inventaire des 303 pièces anthropologiques en position secondaire permet d'établir un nombre minimum de dix individus à partir du score des extrémités proximales des fémurs. Il s'agit uniquement d'os de sujets adultes. Seul un fragment de crâne, probablement un pariétal, engagé sous le fémur droit du sujet en place pourrait appartenir, d'après son épaisseur, à un immature. La pièce ayant été laissée en place, l'observation ne peut être confirmée.

Par ailleurs, la fragmentation des os procède en majorité de sectionnements transversaux ou longitudinaux nets que l'on peut supposer issus de terrassements. Parmi les gros os longs, le nombre de fragments de diaphyses est très important. Ils présentent des extrémités émoussées ainsi qu'une corticale très érodée, éléments typiques d'os ayant été fractionnés à plusieurs reprises et altérés par les agents climatiques.

Le premier défunt inhumé dans le compartiment est un adulte jeune ou mature, de sexe probablement féminin¹⁸, reposant en décubitus dorsal la tête au nord (fig. 10). Placé sur le fond de la cuve, le corps a subi un certain nombre de

Fig. 10 – Défunt de l'alvéole B (cl. B. Bizot).



18. D'après J. Bruzeck observés *in situ*: échancrure ouverte, présence d'un sillon pré-auriculaire. Pour la maturation, les dents de la mandibule sont quant à elles peu usées et la surface auriculaire du coxal droit est peu remaniée.

remaniements liés pour partie à la forme très particulière du chevet de la tombe qui présente un coussin céphalique incliné (de 5 à 15 cm).

Le crâne n'est plus en place, la mandibule gît en position secondaire sur l'abdomen. Un fragment de boîte crânienne trouvé dans le comblement au-dessus du thorax pourrait appartenir à cet individu. L'ensemble du rachis cervical a disparu.

Il fait peu de doute que la décomposition du corps a eu lieu dans un espace non colmaté, autorisant notamment les importants déplacements subis par les os des extrémités des membres. Deux éléments suggèrent néanmoins des effets de contrainte ayant eu une incidence sur la position des os. Le premier porte sur les régions scapulaires et thoraciques. La position des clavicules ainsi que le fait que la scapula droite soit plaquée contre l'humérus évoquent une contention latérale des épaules et de la cage thoracique qui ne s'est absolument pas ouverte en dépit de la grande latitude offerte par la structure. Le bras droit, plaqué contre la cage thoracique, accompagne la contention. Plus bas, au niveau de la ceinture pelvienne, les fémurs, en vue médiale, témoignent d'un mouvement de bascule alors que les os coxaux étaient encore en position anatomique ; ce qui évoque, là aussi, une possible contention latérale. Ces contraintes transversales ne peuvent être induites par la structure qui est nettement plus large que le corps et présente un fond plat. Elles ne peuvent résulter non plus de la position du sarcophage qui était à peu près horizontal au moment de sa découverte. Ces éléments suggèrent la présence d'un contenant périssable – linceul ou vêtement – ou d'éléments de contention (liens) ayant maintenu un temps le tronc du sujet dans une position relativement contrainte. Dans ce sens, la position croisée des jambes n'apparaît pas incompatible avec la présence d'un linceul mais ne constitue pas un élément décisif.

Outre le nombre minimum d'individus et l'état de conservation du matériel anthropologique, il est intéressant de relever que la représentation des pièces osseuses n'est pas tout à fait semblable d'un compartiment à l'autre. Si les fragments représentant les grands os longs figurent dans des proportions à peu près semblables, il apparaît en revanche que les os de plus petite taille (os des pieds ou des mains, patella) sont proportionnellement mieux représentés dans l'alvéole A, pourtant aux deux tiers détruite. Ce constat invite à s'interroger sur le fonctionnement de cette sépulture et l'origine des os en position secondaire qui y ont été apportés : réductions de corps ou dépôt d'os épars ?

S'il reste difficile dans le cas de l'alvéole A de trancher faute de disposer de l'intégralité des restes osseux, la question peut être plus facilement abordée pour sa controlatérale. Concernant le squelette en place, alvéole B, les os sont au contact du fond de la cuve et aucune pièce osseuse erratique autre que celles pouvant se rapporter au sujet en question ne repose sur ce fond. Le squelette, recouvert d'une fine couche de limon, peut être considéré comme le sujet déposé initialement. Les os en position secondaire de l'alvéole B découverts au-dessus de ce squelette ne représentent pas à proprement parler une ou plusieurs réductions de corps. Nombre de pièces osseuses sont en effet absentes, notamment les ceintures, le thorax et le rachis, et aucun appariement ou relation de contiguïté articulaire n'a pu être établi. De plus, l'altération des os témoigne de manipulations et dégradations multiples. Il s'agit par conséquent de pièces éparses jetées sans ordre dans cette alvéole.

Alvéole A

Les réserves formulées plus haut quant à la position des os en connexion ne permettent pas de conclure sur la nature de la première inhumation. Pour les os en position secondaire en revanche, leur altération, ainsi que l'absence de liaisons anatomiques, évoquent un contexte semblable à l'alvéole B. Cependant, les petits os y sont sensiblement mieux représentés, y compris pour les sujets immatures. Il est par conséquent possible qu'aux grands os longs épars se soit ajouté l'apport de sédiment incluant des pièces osseuses de petite dimension. La plupart des petits os ont subi d'importantes altérations, c'est le cas par exemple des os temporaux, réduits à l'état de rochers fractionnés et émoussés. Il est par conséquent probable que ces éléments, de même taille que les artefacts ou les minéraux inclus dans le sédiment, ont été apportés en même temps que celui-ci.

Ainsi, si l'on se tient aux éléments réunis, rien ne permet de supposer que ce sarcophage a reçu des inhumations successives. Il semble au contraire que, au moins pour l'alvéole B, la mieux conservée, la tombe n'ait été rouverte que bien après l'achèvement du cycle de décomposition du corps et l'infiltration d'une première couche de sédiment. Les ossements qui y ont ensuite été apportés ne témoignent que d'une utilisation sans doute assez longue de l'aire funéraire environnante, mais en aucun cas d'inhumations successives dans ce sarcophage qui semble alors devenu un réceptacle pour les os erratiques ; pratique qui deviendra courante dans les cimetières paroissiaux médiévaux et modernes. On

ne sait par ailleurs si ce sarcophage a été privé de son couvercle dès cette période ou bien plus tard. L'uniformité, d'un compartiment à l'autre, du sédiment et des matériaux rencontrés dans les quinze derniers centimètres laisse en tout cas supposer que le couvercle avait disparu avant que la structure soit totalement comblée.

Au final, l'altération de la cuve lors des travaux a rendu délicate l'interprétation de l'inhumation du compartiment ouest. Nous retiendrons simplement que le seul individu retrouvé en place dans l'alvéole est du sarcophage est un adulte jeune ou mature, de sexe probablement féminin et qu'un adulte mature ou sénile probablement de sexe masculin a été déposé dans l'alvéole opposée à une période indéterminée de son utilisation ; que l'on suppose peu tardive par rapport à la mise en place de cette tombe dans la mesure où les os sont proches du fond de la structure. Par ailleurs, malgré la présence de nombreux ossements humains dans le comblement des deux compartiments, l'étude de l'alvéole est a montré qu'il n'y a pas eu d'inhumations successives avec ou sans réductions de corps dans la tombe. Il est par conséquent probable que l'homme adulte reconnu dans l'alvéole ouest corresponde aussi au premier occupant de cette tombe. Enfin, il importe de souligner que la sépulture a été privée de son couvercle à une époque indéterminée, mais qui n'est peut-être pas postérieure à l'abandon du cimetière, des os humains étant encore présents dans la partie supérieure du comblement.

LES INSCRIPTIONS

Le sarcophage double de Pompeia Iudea et Cossutius Eutyclus

Le sarcophage double (SP 01) est pourvu d'une inscription sur son côté est, dont le traitement est des plus sommaires (fig. 8). Sur la face, à peine équare, seul le cartouche a été aplani (largeur 89 cm, hauteur 45 cm), et les queues d'arondes sont à peine esquissées. Malgré cet aspect rustre, l'écriture est soignée et on lit facilement :

POMPEIAE IVDEAE
ET
COSSVTIVS EVTYCLES

À *Pompeia Iudaea et Cossutius Eutycles*

ou

À *Pompeia Iudaea. Cossutius Eutycles* (a posé ce tombeau) conformément à son testament ?

Bien que la lecture soit assurée, le texte pose plusieurs problèmes. Le genti-lice de la défunte, *Pompeia*, est extrêmement banal en Narbonnaise¹⁹. À Arles même, on trouve déjà plus de vingt-cinq attestations de ce nom, dont la diffusion a sans doute commencé à l'époque même de Pompée. Le *cognomen*, *Iudaea* (pour *Iudaea*), « la juive » semble être extrêmement rare. Nous aurions pu penser qu'il renvoyait à l'origine géographique de la défunte, mais la province de Judée ayant disparu en 135 ap. J.-C. pour être intégrée à la province de Syrie-Palestine, cette hypothèse ne saurait être retenue (cf. *infra*).

Le nom de la deuxième personne mentionnée (L. 3) n'est pas non plus exceptionnel. *Cossutius* est un nom d'origine latine, rare dans les provinces celtiques, mais assez fréquent à Rome et plus généralement en Italie. En Narbonnaise, il est attesté sept fois, quatre fois à Marseille, deux fois à Arles et une fois à Valence, mais on le retrouve également en d'autres provinces²⁰. Quant à *Eutycles*, dont la lecture paraît assurée, il s'agit certes d'un nom non attesté par ailleurs, mais qui ne peut être qu'une erreur pour *Eutyches*, un *cognomen* également très fréquent.

C'est évidemment le rapport entre ces deux personnes, exprimé par le ET entre les deux noms, qui rend la compréhension de ce texte compliquée. Deux possibilités se présentent. La première est de comprendre ET comme « et », ce qui paraît *a priori* le plus logique. Dans cette hypothèse, *Cossutius* n'est pas le dédicant, mais comme *Pompeia*, destinataire de l'inscription et donc du sarcophage. On s'étonne que son nom soit en nominatif, contrairement à celui de *Pompeia*. Une telle erreur grammaticale est peu fréquente.

Une autre solution est de comprendre ET comme E(x)T(estamento). Cette possibilité est en effet donnée par R. Cagnat²¹ et J.-M. Lassère²², et on connaît

19. Barnabas LÖRINCZ, *Onomasticon prouinciarum Europae Latinarum*, III, Vienne, 2000, p. 150-151.

20. Barnabas LÖRINCZ, *Onomasticon prouinciarum Europae Latinarum*, II, Vienne, 1999, p. 80.

21. René CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, Paris 1914, p. 427.

22. Jean-Michel LASSÈRE, *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris 2005, p. 1 075.

plusieurs exemples pour le sud-est de la Gaule, comme dans la cité de Cimiez²³ ou sur une inscription encore inédite de Berre-l'Étang²⁴. Toutefois, dans ces cas, l'expression se trouve à la fin de l'inscription, ce qui est son emplacement logique. De plus, les lettres sont écartées et, au moins dans le cas de la fouille de Berre, un point les sépare. Dans l'inscription arlésienne, l'expression s'intercale entre les deux noms et suggère un lien fort entre les deux personnages. Le fait qu'il s'agit d'un sarcophage double, contenant un squelette d'homme et un de femme, plaide également en faveur de la première solution.

Pour dater cette inscription, peu d'éléments sont disponibles. L'absence du prénom de *Cossutius* plaide pour une datation plutôt basse, dans le courant du III^e siècle.

L'épithaphe de Tettia Cincissa

La découverte d'une deuxième inscription a été signalée par l'un des ouvriers, qui l'a transportée au Musée (fig. 11). Bien qu'il s'agisse donc d'une découverte hors contexte, il est certain que cette pièce vient du même secteur funéraire²⁵.

Le texte est gravé sur une plaque de marbre (cipolin ou vert antique, hauteur conservée 44,5 cm, largeur 32 cm), avec une gravure peu soignée, mais très lisible :

D(is) M(anibus)
TETTIAE CINCISSE
Q(uintus) MVSIIVS FELIX
CONIVGI PIENTISSIMAE

Aux Dieux Mânes de Tettia Cincissa. Quintus Musiius Felix, à son épouse très respectueuse

23. Georgette LAGUERRE, *Inscriptions antiques de Nice-Cimiez*, Paris 1975, n° 88 ; Stéphane MORABITO, *Inscriptions latines des Alpes-Maritimes*, Nice, 2010, n° 220.

24. Fouille Alain Genot, Saint-Estève de Berre : Q. VALLIO.L.F.REPERT.H.E.T

25. Les auteurs et le musée remercient très chaleureusement M. Joël Beltran pour avoir spontanément donné cette inscription, alors inconnue, au Musée Départemental Arles Antique.

Ce texte ne pose pas de problèmes de compréhension comme le précédent, mais il est intéressant par l'onomastique. En effet, si le *gentilice* *Tettius/a* est attesté à plusieurs reprises en Narbonnaise (à Arles, Fréjus, Nîmes, Carpentras), le *cognomen* *Cincissa* paraît être un hapax. En revanche, on connaît des noms comme *Cincinnatus*, dérivé de *cuncinnus*, « boucle de cheveux », ou le *gentilice* *Cincius*, d'où est formé le *cognomen* *Cincianus*²⁶. *Cincissa* est peut-être une variante de l'un de ces noms.



Fig. 11 – Épitaphe de Tettia Cincissa (cl. A. Coste – MDAA).

26. Barnabas LÖRINCZ, *op. cit.*, III, 2000, p. 57.

Quant au mari, il porte un nom, *Musiinus*, probablement pour *Museius*, qui ne figure certes pas dans *OPEL*, mais est attesté par ailleurs (*CIL* XI, 4 613). À Arles, on connaît en revanche ce nom en tant que *cognomen* (*Museus*) dans une inscription du début du IV^e siècle (*CIL* XII, 675).

L'écriture de l'inscription plaide pour une datation tardive, mais la présence du prénom empêche de descendre trop dans le temps. Il faut donc probablement dater ce document également du III^e siècle, peut-être de peu antérieur au sarcophage.

LES INSCRIPTIONS CONCERNANT DES JUIFS DANS LES PROVINCES OCCIDENTALES DE L'EMPIRE ROMAIN

Il y avait probablement une population juive assez considérable en Europe occidentale, depuis au moins le I^{er} siècle avant J.-C. mais les témoignages littéraires avant la fin du VI^e siècle sont très clairsemés. Ils comprennent quelques références hostiles, surtout chez les historiens romains, et certains matériaux de valeur historique assez douteuse dans les sources rabbiniques et chrétiennes. Presque tout ce que nous connaissons des communautés juives de l'Occident pendant les quatre premiers siècles de notre ère est entièrement dépendant des inscriptions, la plupart funéraires, qui incluent des informations sur l'organisation communautaire, l'utilisation des textes bibliques et des symboles religieux, les habitudes linguistiques, les pratiques onomastiques, mais également le statut social de ces communautés, les coutumes funéraires et les croyances sur la vie après la mort.

Nous avons environ 900 inscriptions juives de la partie occidentale de l'empire romain, dont quelque 630 viennent de six catacombes juives de la ville de Rome²⁷, 142 sont originaires d'Italie²⁸ – dont plus de la moitié vient de catacombes juives de Venosa dans la région des Pouilles au sud-est de l'Italie –, 35 ont été trouvées en Sicile, à Malte et en Sardaigne, 11 en Espagne et 4 en Gaule.

Lorsque la provenance d'une inscription est celle d'une catacombe clairement juive, l'identification est facile. Mais les juifs faisaient usage aussi de cimetières qui ont été utilisés par des chrétiens et des païens, un phénomène qui

27. David NOY, *Jewish Inscriptions of Western Europe*, Vol. II, (The City of Rome), Cambridge, 1995.

28. David NOY, *Jewish Inscriptions of Western Europe*, Vol. I, Cambridge, 1993.

est devenu même plus répandu quand les catacombes ont été remplacées par des cimetières à ciel ouvert au IV^e siècle ou V^e siècle. Comment identifie-t-on donc une inscription juive ?

En général, on peut dire qu'une inscription est juive, si elle présente au moins une des caractéristiques suivantes : l'usage de l'hébreu ou de l'araméen, l'usage de symboles spécifiquement juifs, comme la menorah, le chandelier à sept branches (ou parfois moins), le fruit de cédrat (*etbrog*), la corne de bélier (*shofar*) et le *lulab* (branche de palmier), ainsi que l'usage de la terminologie juive appartenant aux fonctionnaires de la communauté, comme « *archisynagogos* » ou de la désignation « *ebreus* » ou « *iudaeus* », l'usage enfin de noms typiquement juifs, comme *Juda* ou *Justus* quand il n'y a pas d'autre indication que l'inscription soit chrétienne ou païenne²⁹.

Les inscriptions constituent une mine d'informations sur la vie des juifs pendant l'Antiquité tardive et malgré tous les problèmes inhérents à l'interprétation des matériaux archéologiques comme les inscriptions, leur contribution potentielle à l'étude du judaïsme de la diaspora est énorme. Dans cette étude, je voudrais évoquer seulement ces aspects qui peuvent être pertinents pour notre sujet.

La majorité des témoignages viennent des six catacombes juives de la cité de Rome (environ 630 exemplaires). Il est pratiquement impossible de les dater avec précision, mais presque tout le monde est d'accord pour estimer que la plupart appartiennent aux III^e siècle et IV^e siècles. Il est donc tout à fait naturel que l'analyse de données romaines nous serve comme cadre de référence.

Les inscriptions funéraires indiquent probablement mieux que d'autres la langue d'un peuple. À Rome, quelque 75 % des épitaphes juives sont en grec, quelque 23 % en latin, 1 % en hébreu et 1 % sont bilingues. La proportion se modifie un peu hors de la cité. En Italie centrale et septentrionale près de 60 % des inscriptions sont en latin, 39 % en grec et 1 % en hébreu. Sur les dix inscriptions provenant de Sardaigne huit sont en latin (dont la plupart comprennent des formules en hébreu) et deux sont en hébreu. En Espagne, il n'existe pas de schémas identifiables : nous avons une inscription trilingue (en latin, en grec et en hébreu) ; une en latin et en grec, une en hébreu et en latin,

29. David NOY, *Jewish Inscriptions...*, I, *op. cit.*, p. IX-X.

trois en grec, trois en latin et grec, deux en hébreu. Les quatre inscriptions juives de Gaule sont en latin.³⁰

En général, on peut dire avec une certaine précaution que plus tardive est l'inscription, plus on voit l'usage du latin. Le passage au latin a été graduel et, sans doute, les inscriptions latines écrites en caractères grecs constituent la première étape dans le processus progressif de latinisation. Par la suite, on commence à voir des inscriptions où la langue et les caractères sont latins. Il est donc plus que clair que les Juifs de Rome parlaient grec. Pour beaucoup de Juifs de la diaspora, l'hébreu était devenu pratiquement une langue inconnue dès le I^{er} siècle avant J.-C., comme l'implique la traduction de la Bible en grec. Après la destruction du temple par *Titus* en 70, l'usage de l'hébreu a continué de perdre du terrain au profit du grec, de sorte que même dans les synagogues, la langue grecque était employée pour le rituel et la lecture de la Torah.

Il est également évident que les Juifs de Rome dans l'Antiquité tardive n'avaient pas de langue distincte qui les séparait du reste de la population comme le yiddish ou le ladino des temps plus tardifs. Ils parlaient la langue locale, la langue que leurs voisins non juifs parlaient aussi, et les inscriptions font preuve du fait qu'ils parlaient essentiellement le même grec qui était répandu parmi les classes populaires au cours de ces siècles. Quant à l'Italie centrale et septentrionale et à l'empire d'Occident, il semble que parmi les Juifs le latin était plus fréquent que le grec.

Les données onomastiques tirées des inscriptions juives de Rome fournissent des informations remarquables. Il est évident qu'en général les Juifs adoptaient les pratiques onomastiques de non-juifs. La plupart des familles ont choisi librement parmi l'ensemble du répertoire de noms disponibles (grec, latin ou sémitique) plutôt que de se borner exclusivement à un groupe linguistique. Néanmoins, les noms latins étaient plus populaires que les noms grecs et les noms grecs plus populaires que les noms sémitiques. Les noms latins devançant les noms grecs non seulement dans les inscriptions funéraires écrites en latin, mais aussi dans les épitaphes juives composées en grec. Cette tendance est encore plus marquée pour la population féminine. Quand on compare les modèles onomastiques des Juifs Romains à ceux de la population non-juive on

30. Leonard Victor RUTGERS, *The Jews in late ancient Rome: Evidence of Cultural Interaction in the Roman Diaspora*, Leiden, 1995, p. 176-209.

trouve qu'ils ont choisi expressément des noms qui étaient populaires dans la société contemporaine³¹.

Quelques remarques sur le texte des inscriptions : à peu près 75 % des inscriptions en grec commencent et se terminent avec des formules standards qui reviennent dans une uniformité presque invariable : « ci-gît » (ἐνθάδε κεῖται) au début avec des variantes orthographiques et « Qu'en paix soit son sommeil » (ἐν εἰρήνῃ-κοίμησις) à la fin. La plupart des inscriptions en latin suivent la mode romaine païenne, c'est-à-dire qu'elles offrent normalement le nom du défunt au datif, le nom du survivant qui a mis en place l'inscription au nominatif et le verbe – *fecit* ou *fecerunt* (parfois on trouve *posuit*) –. Souvent le verbe est tout à fait omis. Quelques rares exemples montrent des inscriptions écrites en latin, mais suivant le style grec.

Mais avant que nous puissions voir si les données que nous avons brièvement passées en revue peuvent nous aider à mieux comprendre l'inscription sur le sarcophage d'Arles, nous devons nous demander s'il existait une communauté juive à Arles. Les premiers témoignages sur une présence juive dans le Midi viennent de *Flavius Josèphe*. Il raconte qu'Archélaos, fils d'Hérode le Grand, ethnarque de Judée, avait été déposé et exilé à Vienne par Auguste en 16 de notre ère (*Ant.* 17.13.1-2). Son corps semble avoir été transporté en Palestine pour l'enterrement. Son frère cadet, Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée a connu le même sort. Il avait été déposé et relégué à Lyon par Caligula. Il est mort en exil (*Ant.* 18.7.2). Après ce témoignage il n'y a plus de documentation littéraire jusqu'au milieu du v^e siècle, en dehors d'une légende provenant des sources Juives médiévales. Selon cette dernière au lendemain de la prise de Jérusalem en 70 après J.-C., les Romains ont rempli trois bateaux de captifs juifs. Partis sans capitaine ni équipage, ces bateaux avaient été poussés par le vent à travers la mer. L'un avait accosté à Bordeaux, le second à Arles et le troisième à Lyon³². On remarque que cette histoire était conçue pour montrer que les juifs du Sud de la France descendaient directement des Juifs de Jérusalem. Des preuves un peu plus concrètes sont constituées par deux lampes à huile, l'une a été trouvée à Orgon³³, et pourrait dater du dernier tiers du 1^{er} siècle avec deux

31. Harry Joshua LEON, *The Jews of Ancient Rome*, Philadelphia, 1960, (The Jewish Publication Society of America), p. 93-122; Leonard Victor RUTGERS, *The Jews in late...*, *op. cit.*, p. 130-175.

32. Benhard BLUMENKRANZ, « Les Premières Implantations de juifs en France du 1^{er} au début du v^e siècle », dans *CRAI*, 1969, p. 162-174.

33. Benhard BLUMENKRANZ, « Les Premières Implantations... », *art. cit.*, p.170-172.

chandeliers opposés. L'autre a été trouvée à Bagnols-sur-Cèze³⁴. Sur le bord, on peut voir deux branches de palmier qui entourent un motif central : un chandelier à sept branches posé sur un trépied. Elle est datée de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle. Une troisième a été découverte en Charente-Maritime³⁵.

Au milieu du V^e siècle, les sources littéraires – exclusivement chrétiennes – sont précieuses. Un des biographes d'Hilaire, évêque de 430 à 449, raconte que les obsèques du prélat étaient suivies par de nombreux Juifs qui chantaient en hébreu³⁶. Le fait qu'il ne s'agit pas d'une circonstance unique peut être attesté par un des canons du concile de Narbonne de 589³⁷, qui interdit aux juifs de chanter les psaumes dans un cortège funèbre. Un autre témoignage attestant la présence juive à Arles vient des canons de ce qu'on connaît comme « le deuxième concile d'Arles » qui avait eu lieu vers la fin du V^e siècle. Là on exhorte la population chrétienne à éviter les mariages mixtes avec les Juifs, à ne pas participer à leurs célébrations et on exige que les Juifs ne se montrent pas en public du vendredi au lundi de la semaine de Pâques. On peut donc dire qu'au moins vers la moitié du V^e siècle – mais probablement beaucoup plus tôt – il y avait une communauté juive à Arles, dont l'importance ne nous est pas connue.

Où cette communauté a-t-elle enterré ses morts ? Probablement, comme c'était le cas dans plusieurs villes de l'empire romain, dans les cimetières locaux comme le reste de la population voisine ; comme la zone où le sarcophage de Pompeia et Cossutius a été trouvé, une zone funéraire locale.

Comme indiqué plus haut, les noms Cossutius et Pompeia étaient extrêmement courants à Arles et à la lumière des habitudes onomastiques en usage à Rome, il semble être assez naturel qu'une fille juive d'Arles a reçu un nom latin qui était commun parmi la population locale. On pourrait dire que le modèle onomastique qui convenait aux femmes juives à Rome convenait à Arles aussi.

Quant au *cognomen iudaea iudaeus* (en versions grecques et latines), son usage est très rare³⁸. En effet, dans les catacombes juives, il était peut-être superflu d'ajouter *iudaea* ou *iudaeus*. Mais cette épithète est également rare hors

34. Benhard BLUMENKRANZ, « Les Premières Implantations... », *art. cit.*, p.164-165.

35. Benhard BLUMENKRANZ, « Les Premières Implantations... », *art. cit.*, p.164-165.

36. *Vita s. Hilarii*, 29, SC 404, p. 158 : *Sed etiam Judaeorum concurrunt agmina copiosa: omnium lacrymae invicem se superare certabant. Deficiente voce, gemitus increcebant. Hebraeae concinentium linguam in exsequiis honorandis audisse me recolo.*

37. *Corpus Christianorum Series Latina*, CXLVIIIa p. 254-255.

38. David NOY, *Jewish Inscriptions...*, II, *op. cit.*, n° 183 (p. 145) n° 233 (p. 205) n° 491 (p. 392); David NOY, *Jewish Inscriptions...*, I, *op. cit.*, n° 7 (p. 11), n° 8 (p.13), n° 179 (p. 240) n° 188 (p. 261).

de Rome. Il n'y a qu'une vingtaine d'inscriptions comportant des variations de l'adjectif *indaea/indaeus*. Sur quatre cas de ce genre, venant de catacombes de Rome, deux sont ceux des prosélytes. Tous les quatre sont des épitaphes de femmes. Même en dehors de Rome, la plupart des inscriptions funéraires comportant cet adjectif appartiennent aux femmes. Évidemment, il serait hasardeux d'en tirer des conclusions générales. Certains pensent que l'épithète *indaea* était ajoutée pour distinguer une femme juive des femmes non juives qui portaient le même nom. Si c'était le cas, on aurait pu s'attendre à voir plusieurs exemples avec l'épithète *indaea*, et même à trouver également *indeaus*, parce que comme on a déjà vu, les hommes juifs eux aussi ont porté de noms courants parmi leurs voisins non juifs.

Concernant la relation entre les deux défunts, si tant est qu'ils aient été mariés, cela n'impliquerait en rien le fait que *Cossutius* soit juif.

Il existe jusqu'ici quatre inscriptions juives antiques provenant de Gaule dont trois ont été trouvées au sud de la France. Aucune ne vient d'Arles. L'une est une épitaphe en latin de Narbonne³⁹, avec une formule en hébreu qui peut être datée assez précisément entre 688-689. La seconde est un sceau de bronze⁴⁰ de provenance inconnue, conservé au Musée Calvet à Avignon. Cette pièce comporte en son milieu un chandelier à cinq branches flanqué de chaque côté d'un cédrat et une inscription de quatre lettres IANU, une sur chaque coin du sceau, dont la lecture est controversée. Le sceau est daté de la fin du IV^e siècle, mais sans grande certitude. La troisième inscription qui vient d'Auch a été trouvée dans l'ancien prieuré de Saint-Orens et est datée du VII^e siècle ou même du VIII^e siècle⁴¹. La dernière inscription vient de Bordeaux. C'est une bague en or, aujourd'hui perdue, connue comme la bague d'Aster, bague d'identification avec le monogramme Aster, décorée de chandeliers à cinq et sept branches. Cette bague est datée du VI^e siècle.⁴² Notre inscription est donc sans doute la première inscription juive d'Arles et si on peut la dater du III^e siècle, elle pourrait bien être la plus ancienne inscription juive de la Gaule.

39. David NOY, *Jewish Inscriptions...*, I, *op. cit.*, n° 189, p. 263 : Narbonne, Musée archéologique, inv. n° 9599.

40. David NOY, *Jewish Inscriptions...*, I, *op. cit.*, n° 190, p. 266 : Avignon, Musée Calvet inv. n° J371.

41. David NOY, *Jewish Inscriptions...*, I, *op. cit.*, n° 191, p. 267 : Saint-Germain-en Laye, Musée des antiquités nationales : inv. n° 20320.

42. David NOY, *Jewish Inscriptions...*, I, *op. cit.*, n° 192, p. 270.

LE TYPE DU SARCOPHAGE DOUBLE

Ce type de sarcophage double est souvent appelé *bisomum*⁴³, terme surtout utilisé pour les catacombes, où parfois une tombe aménagée pour deux corps est appelée τοπος δισωμοσ. Les trouvailles archéologiques très nombreuses un peu partout dans l'Empire romain, mais aussi les inscriptions⁴⁴, montrent qu'un sarcophage peut être utilisé plusieurs fois, le plus souvent pour les membres d'une même famille⁴⁵, et peut servir donc pour plusieurs inhumations. On peut alors se poser la question de la raison de fabrication de ces sarcophages doubles, avec une séparation au centre sur toute la longueur, aménagement qui devait certainement imposer des difficultés techniques supplémentaires. Il est aussi intéressant de réfléchir sur les régions de l'Empire où l'on retrouve ce type de sarcophage.

À Arles plusieurs exemplaires existent, presque tous sans décor, sauf un. Il s'agit de la cuve de *Sextus Alfius Vitalis* et d'*Alfia Epauxesis*⁴⁶ de dimensions assez importantes⁴⁷, aménagée selon Benoit pour deux corps (*bisomum*). La largeur de la cuve richement décorée et la présence d'une épitaphe sur chaque long côté semblent appuyer cette information, impossible à vérifier actuellement. Grâce à l'inscription, la cuve peut être datée du II^e siècle, son décor la situe plutôt vers la fin de ce siècle, ou au tout début du III^e siècle.

Le sarcophage de *Pomponius Dionysius* et *Iulia Severina*⁴⁸ de dimensions⁴⁹ proches de celle de la cuve précédente, est taillé également dans un calcaire local jaunâtre (fig. 12). La cuve de forme simple géométrique est aussi un *bisomum*. L'épitaphe datée au IV^e siècle, gravée sur une des longues faces du couvercle à quatre acrotères simples, mentionne que les deux propriétaires ont fait faire leur tombeau de leur vivant. La même information est indiquée sur l'épitaphe, seule

43. *CIL*, VI, 8984.

44. Comme par exemple en Asie Mineure: Jadwiga KUBINSKA, *Les Monuments funéraires dans les inscriptions funéraires grecques d'Asie Mineure*, Varsovie, 1968, p. 32-57.

45. Ces inscriptions se trouvent sur le sarcophage même, ou sur l'autel funéraire proche: Jadwiga KUBINSKA, *Les Monuments funéraires...*, *op. cit.*

46. FAN. 92. 00. 2746: *CIL*, XII, 689 et p. 818; Fernand BENOIT, *Forma Orbis Romani, Carte archéologique de la Gaule romaine*, V, Département des Bouches-du-Rhône, Paris, 1936, p. 150 n° 27; Vassiliki GAGGADIS-ROBIN, *Les Sarcophages païens...*, *op. cit.*, n° 68.

47. H: 80 cm; L: 220 cm; l: 130 cm.

48. Découvert aux fouilles du parking du Jardin d'Hiver en 1975. Inv. FAN.2006. NP.054 1-2: Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, p. 500, n° 7.

49. H. 93 cm; L. 227 cm; l. 130 cm.

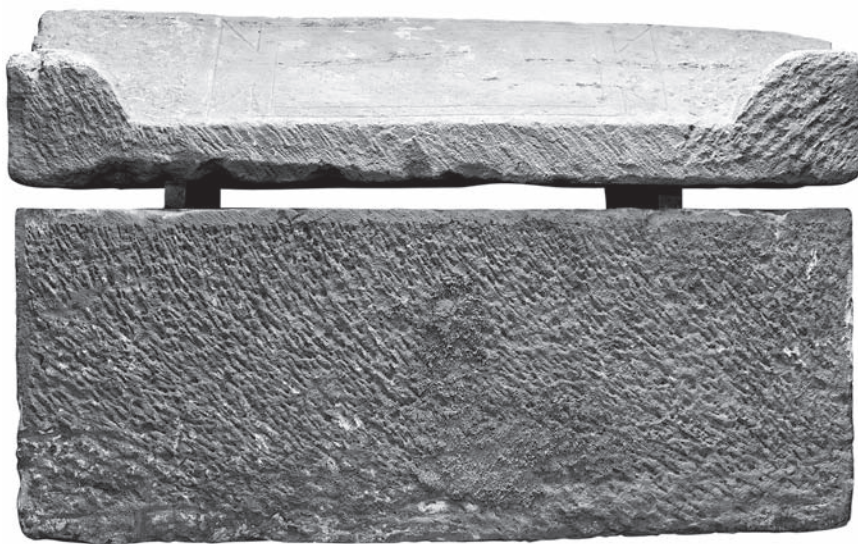


Fig. 12a – vue d'ensemble du sarcophage de *Pomponius Dionysius* et *Iulia Severina*. MDAA, Inv FAN 2006. NP. 054 1-2. (cl. Ph. Groscaux, Centre Camille Jullian, CNRS, Université de Provence).

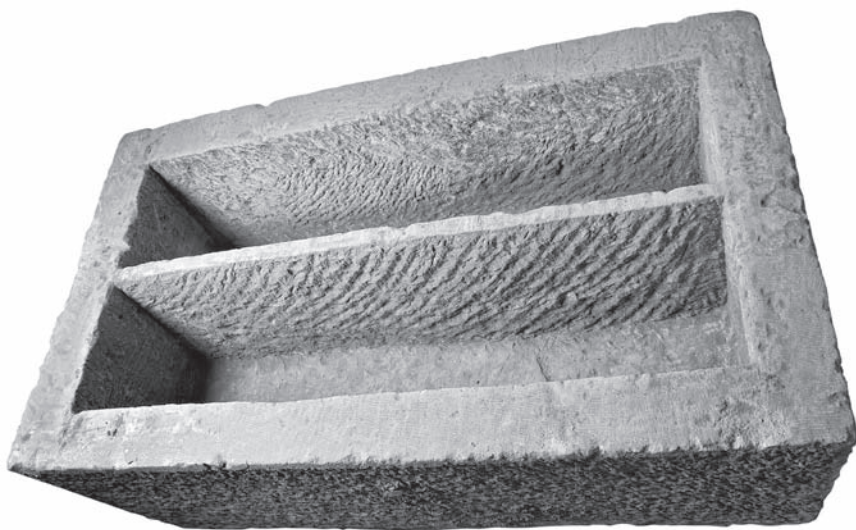


Fig. 12b – Vue de l'intérieur du sarcophage de *Pomponius Dionysius* et *Iulia Severina*. MDAA, Inv FAN 2006. NP. 054 1-2. (cl. Ph. Groscaux, Centre Camille Jullian, CNRS, Université de Provence).

conservée⁵⁰ d'un sarcophage à deux places de *Iulius Eorticus* et *Iulia Meletine*, dont on mentionne lors de sa découverte son décor très simple, ascia et fil à plomb-équerre sous l'inscription.

Un autre sarcophage double, conservé dans l'allée des sarcophages aux Alysamps⁵¹, mais connu depuis 1767, est celui de deux sœurs *Cornelia Lucilia* et *Cornelia Hippolyte*⁵², qui l'ont également érigé de leur vivant pour elles-mêmes.

Quatre cuves doubles perdues, datables du II^e siècle, sont également fort intéressantes. L'une découverte en 1834⁵³ portait deux épitaphes, mentionnant deux couples, certainement associés aussi à cause des liens de parenté. L'autre mentionnée depuis 1655⁵⁴ portait également deux épitaphes, peut-être l'une d'elle avait été rajoutée. Il s'agit du tombeau du tout jeune *Cornelius Iulianus* élevé par son père *Cornelius Eutyches* qui, mort à 80 ans y a été probablement aussi inhumé. Les deux dernières⁵⁵ ont été signalées à la Pointe au XVIII^e siècle et concernent toutes deux des couples.

C'est donc une petite dizaine de sarcophages doubles connue à Arles. On peut y rajouter deux sarcophages non fouillés et actuellement conservés sur le site du Jardin d'Hiver qui pourraient être des sarcophages doubles. Une autre cuve anépigraphie trouvée dans le lit du fleuve en 2007 est également aménagée de deux espaces funéraires séparés par un liseré de pierre. Par ailleurs on peut noter également que plusieurs couvercles en calcaire, de par leurs dimensions, peuvent se rapporter à des cuves doubles. Un couvercle découvert en 1985 dans la nécropole du Cirque romain⁵⁶ large de 137 cm, constitue une exception puisqu'il est en marbre. Produit fort probablement par un atelier local, tout comme ceux en calcaire, il n'est pas à exclure qu'il couvrait une cuve double. Enfin, sur un dessin de la chapelle de Saint-Bertuphle⁵⁷ (fig. 13), nous pou-

50. Au MDAA, Inv. FAN.92.00.109 : Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, p. 435, n° 1.

51. Inv. FAN.92.00.2740.

52. *CIL*, XII, 791 ; Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, p. 524, n° 6.

53. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, p. 593, n° 233.

54. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, p. 613, n° 6.

55. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, p. 615, n° 16 et p. 617, n° 31.

56. Au MDAA, Inv : CIR. 85. 00. 33 : Vassiliki GAGGADIS-ROBIN, *Les Sarcophages paiéniens...*, *op. cit.*, p. 242-243, n° 84.

57. Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, p. 543, fig. 747.

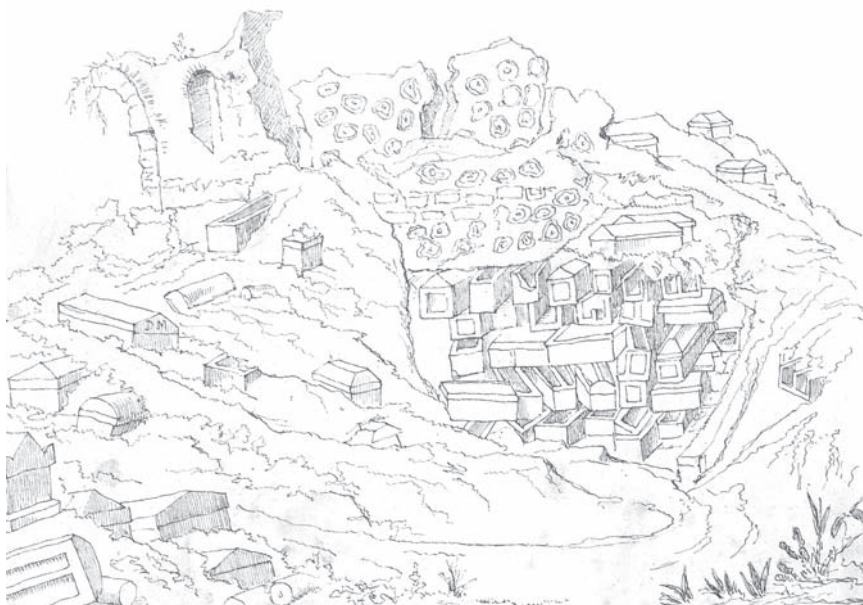


Fig. 13 – Les abords de la chapelle de Saint-Bertulphe dans le quartier de Mouleyres. On peut observer la présence d’au moins six sarcophages doubles (dessin de Beauménil reproduit par E. Le Blant, 1874, pl. XXXVI).

vons compter cinq cuves doubles. Le *corpus* arlésien des sarcophages doubles pourrait donc être bien plus important qu’il paraît au premier abord.

Notons également la découverte à Arles d’une urne (fig. 14), ou ostothèque⁵⁸ en calcaire d’un type d’Asie Mineure, décorée de guirlandes et de bustes humains qui présente une séparation au centre pour recevoir les ossements de deux personnes. Sur le couvercle, scellé à l’origine avec l’urne, l’épithaphe indique que *Iulius Thallus* l’a fait pour *Iulia Hygia sa patronae karissimae*. Le sens affectif du qualificatif incite les chercheurs qui ont publié l’inscription à penser que cela indique une situation de vie commune, hors mariage. La fouille n’a pas permis de distinguer deux individus. Notons que si dans ce cas, il ne s’agit pas d’époux, ces personnes sont liées par des liens d’affection soulignés. Il est à noter également que l’urne était scellée à une plaque de calcaire de dimensions légèrement supérieures. Cette manière d’installer l’urne se retrouve en Asie Mineure⁵⁹ et n’est pas sans rappeler le soubassement désigné par des termes

58. Inv. IRP.89.1134.609. H. 50 cm ; L. 30 cm ; l. 30 cm : Michel CHRISTOL, Marc HEIJMANS, « Nouvelles inscriptions d’Arles », dans *Documents d’archéologie méridionale*, 14, 1991, p. 355-361.

59. Jadwiga KUBINSKA, *Les Monuments funéraires...*, *op. cit.*, p. 64.



Fig. 14 – Vue de l’intérieur de l’osthéothèque, au MDAA, Inv. IRP. 89. 1134. 609 (cl. L. Damelet, Centre Camille Jullian, CNRS, Université de Provence).

variés⁶⁰, sur lequel on déposait souvent aussi un sarcophage romain en Asie Mineure.

Quelques remarques s’imposent. La considération des inscriptions indique que ce type de sarcophage double est utilisé à Arles pour y inhumer des personnes liées par des relations de parenté et d’affection : des couples, des sœurs, un père et son fils. Par ailleurs on remarque que ces sarcophages doubles ont en commun le matériau dans lequel ils ont été taillés – un calcaire local – et une taille imposante⁶¹, ils présentent une largeur située autour de 130 cm, nécessaire pour aménager deux compartiments à l’intérieur.

Ce type de sarcophage double ne se retrouve pas aisément ailleurs. Un exemplaire en travertin a été découvert à Rome⁶². La cuve a un décor très simple, une

60. Jadwiga KUBINSKA, *Les Monuments funéraires...*, *op. cit.*, p. 73-90.

61. Notons que le sarcophage dit « des Epoux », découvert en 1974 à Arles : Jean-Maurice ROUQUETTE, « Trois nouveaux sarcophages... », *art. cit.*, p. 265-273 ; Marie-Pierre ROTHE, Marc HEIJMANS éd., *Arles...*, *op. cit.*, p. 687 n° 2, malgré son aspect massif et les deux squelettes qu’il contenait allongés côte à côte, il ne présente qu’une largeur de 109 cm, son intérieur ne comporte pas deux compartiments. Le squelette masculin était placé contre la paroi décorée, celui de la femme contre la paroi postérieure, Jean-Maurice ROUQUETTE, « Trois nouveaux sarcophages... », *art. cit.*, p. 272.

62. Rome, Musée national romain Inv. 128033 : Marina SAPELLI dans Antonio GIULIANO éd., *Museo Nazionale Romano, Le sculpture*, I, 7, 2, Rome, 1984, p. 444-445 n° XV, 3.

tabula ansata, restée anépigraphie, comportant une rosette à trois feuilles dans chaque anse. M. Sapelli a souligné la parenté typologique de ce produit local avec ceux exportés des ateliers du Proconnèse. Il est daté de la deuxième moitié du II^e siècle à cause de la forme de la *tabula*, mais également à cause de la structure de la chambre funéraire dans laquelle il a été découvert. Par ailleurs Mosche Fischer signale un sarcophage double inédit, découvert à Kedesh, en Galilée⁶³, décoré sur un des longs côtés de guirlandes simples et de grosses rosettes.

Il est intéressant de noter une inscription en grec et en prose d'Héraclée de la Salbakè, gravée sur un autel en marbre⁶⁴, daté de 172, qui mentionne deux *θηκαι*, *θηκη* étant un des termes pour désigner un sarcophage en Asie Mineure. L'un était réservé à Eutychès, propriétaire et constructeur de la sépulture et comportait deux places, il était donc désigné comme *δισωμων*⁶⁵. Pourtant Eutychès est mentionné comme seul inhumé dans le sarcophage. La seconde place était-elle aménagée pour ses descendants ?

La rareté de ce type du sarcophage double et sa présence en revanche à Arles, ne signifie pas forcément, à notre avis, qu'il s'agit d'une particularité arlésienne. Il se peut que l'aspect fruste des exemplaires, voire parfois le manque de décor de ces pièces, n'ait pas attiré l'intérêt des chercheurs. Il n'en reste pas moins que la rédaction de cet article est l'occasion de s'interroger sur la très grande représentation de ces éléments sur Arles. Il est à souhaiter que ce type de contenant puisse être l'objet de plus d'attention à l'avenir.

Les éléments que nous venons d'évoquer montrent que ce type de sarcophage double qui semble avoir eu un certain succès à Arles est également connu ailleurs, soit par des exemplaires conservés, soit par l'épigraphie. Le plus ancien témoignage, épigraphique⁶⁶, provient d'Asie Mineure et date du dernier quart du II^e siècle. Notons que le sarcophage de Rome⁶⁷ date de la deuxième moitié

63. Nous remercions vivement M. Fischer pour cette information. Pour la ville de Kedesh voir l'article Kedesh, dans *The new encyclopedia of Archaeological excavations in the Holy Land*, III, p. 855-859 (A. Ovadiàh, M. Fischer, I. Roll).

64. Louis ROBERT, Jeanne ROBERT, *Le Plateau de Tabai et ses environs* (La Carie, histoire et géographie historique, avec le recueil des inscriptions antiques), 2, Paris, 1954, p. 189-190 n° 93; Jadwiga KUBINSKA, *Les Monuments funéraires...*, *op. cit.*, p. 39.

65. Louis ROBERT et Jeanne ROBERT, *Le Plateau...*, *op. cit.*, mentionnent également une épitaphe de Sardes avec le terme *δισωμος*, signalée par le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones.

66. Voir ci-dessus note n° 64.

67. Voir ci-dessus note n° 62.

du II^e siècle, alors que la cuve de *Sextus Alfius Vitalis et Alfia Epauxisis*⁶⁸, ainsi que l'ostothèque de *Iulia Hygia*⁶⁹, toutes deux découvertes à Arles, datent de la fin du II^e siècle – début du III^e siècle. Seule la cuve de *Pomponius Dionysius* et d'*Iulia Severina*⁷⁰ date du IV^e siècle. Le type était-il originaire d'Asie Mineure et se serait-il introduit à Arles sous l'influence des Orientaux habitant la ville, dont la présence est assez perceptible dans l'épigraphie ? Il n'est pas aisé de répondre à ces questions pour l'instant.

Ce sarcophage d'Arles d'allure extrêmement simple qui d'après l'épithaphe concerne une femme juive, n'a pas de points communs avec les sarcophages dont les particularités du décor indiquaient la religion juive des défunts. De tels sarcophages ont été découverts en Palestine⁷¹, en Syrie⁷², dans les Balkans en Dalmatie⁷³, en Asie Mineure⁷⁴, quelques exemplaires existent aussi à Rome⁷⁵. La présence des plantes, comme le loulav, ou l'ethrog qui servaient aux cérémonies juives, ou bien du shofar, instrument à vent et surtout de la menorah⁷⁶, le chandelier à sept branches des Hébreux, servent à les attribuer à des propriétaires juifs. Ils sont datés entre le III^e siècle et le V^e siècle après J.-C. et témoignent de l'adoption d'un mode de sépulture romain par certains Juifs à cette période. Alors qu'auparavant, entre la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et la fin du I^{er} siècle après J.-C. un très grand nombre d'ossuaires⁷⁷ a été produit à Jérusalem et aux environs. Ces ossuaires sont des dimensions bien plus modestes que celles des

68. Voir ci-dessus note n^{os} 46-47.

69. Voir ci-dessus note n^{os} 58-60.

70. Voir ci-dessus note n^{os} 48-49.

71. Guntram KOCH, « Jüdische Sarkophage der Kaiserzeit und der Spätantike », dans Leonard Victor RUTGERS (éd.) *What Athens has to do with Jerusalem. Essays on Classical, Jewish and Early Christian Art and Archaeology in Honor of Gideon Foerster*, Louvain, 2002, p. 205-209 et surtout p. 189-210.

72. Guntram KOCH, « Jüdische Sarkophage... », *art. cit.*, p. 203-205.

73. Guntram KOCH, *Frühchristliche Sarkophage*, Munich, 2000, p. 594 ; Guntram KOCH, « Jüdische Sarkophage... », *art. cit.*, p. 201.

74. Guntram KOCH, « Jüdische Sarkophage... », *art. cit.*, p. 201-203.

75. Adia KONIKOFF, *Sarcophagi from the Jewish catacombs of ancient Rome*, Stuttgart, 1990. *passim* ; Guntram KOCH, *Frühchristliche...*, *op. cit.*, p. 189-190.

76. Sur un sarcophage païen de Rome avec des Saisons, le *tondo* tenu par des Victoires a été retravaillé pour y figurer une menorah : Franz CUMONT, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris 1942, p. 484-498 ; DE LUCA dans Antonio GIULIANO éd., *Museo Nazionale Romano, Le sculture*, I, 8, 1, Rome, 1985, p. 151-153, n^o III, 10.

77. Plus de 2 000 ossuaires ont été découverts à Jérusalem : Gideon FOERSTER, « Ossigelium and ossuaries. A jewish burial practice, some new observations », dans Guntram KOCH (éd.) *Akten des Symposium des Sarkophag-Corpus 2001*, Mayence, 2007, p. 251-253 et surtout p. 251. Voir

sarcophages⁷⁸, en pierre, ou en argile, décorés de motifs floraux ou géométriques incisés, ou peints. Ils ont servi pour la pratique païenne de l'*ossigelium*⁷⁹, connue aussi par le Talmud⁸⁰, qui consiste à recueillir les ossements après une crémation ou après une année d'inhumation et après décomposition de tissus mous⁸¹. Ils témoignent de l'influence de la culture hellénistique dans la haute société juive. Notons parmi ces exemplaires la présence d'un ossuaire double⁸², fait très rare, séparé en deux compartiments dans le sens de la largeur.

Le croisement des données de domaines différents, entrepris lors de notre étude s'est avéré fructueux. Ce sarcophage double en calcaire et l'inscription en marbre de *Tettia Cincissa*, tous deux datables du III^e siècle, sont intéressants ne serait-ce que par leur lieu de découverte, il y a à peine un an, à savoir le quartier de Trinquetaille à Arles. Le sarcophage contenait deux squelettes, un masculin et un féminin. L'inscription qui mentionne *Pompeia Iudea* et *Cossutius Eutycles* (son mari ?) s'avère passionnante. La comparaison de ce texte au *corpus* des inscriptions juives de Rome souligne son originalité et son importance pour la Gaule où sont rares les inscriptions concernant des Juifs. Il se peut bien qu'elle soit la plus ancienne inscription juive de Gaule. La cuve sans décor se différencie de certains sarcophages romains qui soulignent l'appartenance du défunt à la communauté juive. Enfin, le type du sarcophage double, assez largement utilisé à Arles, mais *a priori* peu connu ailleurs, mérite qu'on s'y attarde davantage lors des recherches futures.

Alain GENOT, Marc HEIJMANS, Bruno BIZOT,
Rachel FEIG-VISHNIA, Vassiliki GAGGADIS-ROBIN

aussi Louise Yaker RAHMANI, *A catalogue of jewish ossuaries in the collections of the state of Israel*, Jérusalem, 1994.

78. Les ossuaires d'adultes ont une hauteur de 30-39 cm, une longueur de 42-65 cm et une largeur de 23-28 cm : Gideon FOERSTER, « *Ossigelium...* », *art. cit.*, p. 252.

79. *Paulys Realencyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, XVIII, 1, s. v. *Ossigelium*, 1599-1602 (G. Rohde).

80. Gideon FOERSTER, « *Ossigelium...* », *art. cit.*, p. 253.

81. Gideon FOERSTER, « *Ossigelium...* », *art. cit.*, p. 251-253.

82. Louise Yaker RAHMANI, *A catalogue...*, *op. cit.*, p. 257 n° 860, pl. 130.

